

POLITIQUE ET ENGAGEMENT QUALITE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

1

Le ministère de l'Industrie Pharmaceutique s'inscrit dans une dynamique de modernisation et **d'amélioration continue de ses services dans le cadre de la politique générale du gouvernement Algérien**, en plaçant la qualité au cœur de ses missions de régulation et contrôle du marché du médicament et des dispositifs médicaux, de la promotion, de la production nationale et de la recherche et investissements, encourageant l'innovation technologique du tissu industriel pharmaceutique, favorisant l'exportation afin de se substituer à l'importation des médicaments et des dispositifs médicaux.

Cette dynamique permettra à l'Algérie de devenir un pilier de la production pharmaceutique à l'échelle internationale, de ce fait le Ministère de l'Industrie Pharmaceutique **s'engage pleinement pour l'atteinte de la stratégie de développement du secteur pharmaceutique** en mettant en avant tous les moyens nécessaires à cette finalité en :

- Renforçant la gouvernance du secteur pharmaceutique Algérien en interne et en externe,
- Assurant un service public efficace et transparent tout en garantissant la **satisfaction des clients et des parties intéressées** par rapport à leurs besoins et attentes.
- Optimisant les processus internes par la **mise en œuvre du SMQ en conformité avec les exigences légales et réglementaires applicables à l'industrie pharmaceutique**
- Renforçant les capacités humaines et organisationnelles,
- Incitant **l'amélioration continue** par des outils de pilotage, de contrôle d'audit internes fondée sur une approche d'analyse des risques et des opportunités.

La politique du Ministère de l'Industrie Pharmaceutique est fondée sur **Trois (03) valeurs** qui sont :



Responsabilité : Assumer pleinement les engagements envers les citoyens, les partenaires et la santé publique tout en veillant à l'optimisation des coûts et une utilisation efficace des ressources publiques.



Intégrité : Garantir la transparence et l'éthique dans toutes les actions et décisions prises.



Excellence : Promouvoir la qualité, l'innovation et la performance dans la régulation, la production et le contrôle des produits pharmaceutiques.

La politique du Ministère de l'Industrie Pharmaceutique est axée sur **Quatre (04) axes** à savoir :

20 DEC 2025



POLITIQUE ET ENGAGEMENT QUALITE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

2

AXE I

Garantir la disponibilité continue des produits pharmaceutiques, notamment les médicaments essentiels à travers la création de l'Observatoire National de Veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, un monitoring continu des programmes d'importation et de production nationale, ainsi que l'élaboration de la liste des médicaments essentiels et l'évaluation des quantités à importer en fonction des besoins du marché et des stocks existants.

AXE II

Mise en place des outils et un dispositif réglementaire garant de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité d'où l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP) est renforcée en moyens humains et matériels, les commissions d'enregistrement des médicaments et d'homologation des dispositifs médicaux y siègent au côté du comité économique intersectoriel des médicaments ainsi que le comité des experts cliniciens.

AXE III

Ériger l'industrie pharmaceutique nationale en secteur créateur de richesses et de la promotion des investissements : par la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de fixation de prix, la priorisation de l'enregistrement des médicaments génériques et des produits bio thérapeutiques similaires et une meilleure gestion des programmes d'importation des matières premières.

AXE IV

Garantir l'accessibilité économique aux produits pharmaceutiques à tous les citoyens : par l'accélération de la procédure d'agrément des établissements pharmaceutiques, l'encouragement de la sous-traitance, le développement du volet exportation à travers orientation de plusieurs projets d'investissements dans la fabrication locale à une projection corrélée vers l'export.

AMELIORATION CONTINUE

20 DEC 2025

